AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

La lettre d'information aux collectivités

#1 - JUIN 2022

Chiffres clés

2 149 Entreprises agricoles
8 Intercommunalités
1 Syndicat du SCOT
7 Conventions en cours

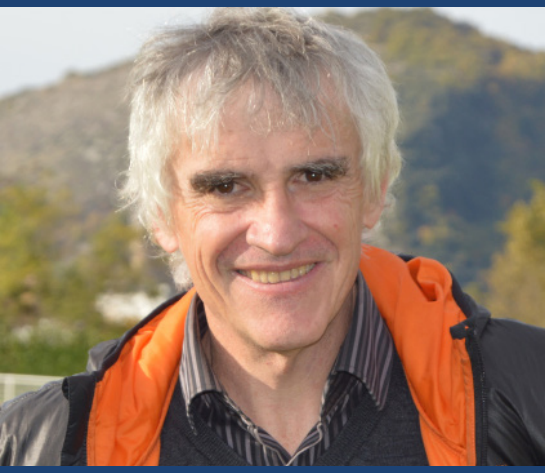

Plus d'infos sur
ariege.chambre-agriculture.fr

Le mot du Président

La Chambre d'agriculture partenaire des collectivités

Pour une ruralité vivante, attractive et créatrice de valeur, la Chambre d'agriculture de l'Ariège se positionne comme l'un des acteurs incontournable pour faire du département un territoire à forte valeur ajoutée.

A ce titre, la Chambre d'agriculture met un point d'honneur à être à l'écoute des besoins des différentes collectivités. Ainsi, de nombreuses actions concrètes sont déployées avec les Intercommunalités dans une logique de politique partenariale et transversale : publication de guides des aides mobilisables, collaboration autour du site d'Embarou, réalisation de diagnostics agricoles... Cette démarche vise à renforcer la stratégie consulaire nationale dans une perspective d'ouverture vers la société civile. Ce véritable ancrage territorial au sein des politiques globales permet d'apporter une connaissance nouvelle et plus précise de l'Agriculture.

Cette première lettre d'information, à destination des collectivités de l'Ariège, témoigne de notre engagement vers une agriculture démystifiée et intégrée aux logiques territoriales. Vous trouverez dans cette lettre des informations utiles qui illustrent les actions déployées par la Chambre d'agriculture en lien avec ses partenaires.

Philippe Lacube
Président

Panorama

Ensemble construisons vos projets de territoire

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARIÈGE AU SERVICE DE VOS TERRITOIRES

En continuité de la convention de partenariat entre l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) et l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) signée en date du 6 novembre 2018, la Chambre d'agriculture de l'Ariège et les intercommunalités du département partagent la volonté de promouvoir un développement territorial durable, qui s'appuie sur des activités économiques viables et qui créent de la valeur ajoutée ancrée dans les territoires.

Syndicat du SCOT :
Contribution à l'étude agricole dans le cadre de la révision du SCOT

Mesures de compensation collective agricole
Programme de plantation de haies
Accompagnement de porteur de projets

Programme de plantation de haies
Accompagnement de porteur de projets

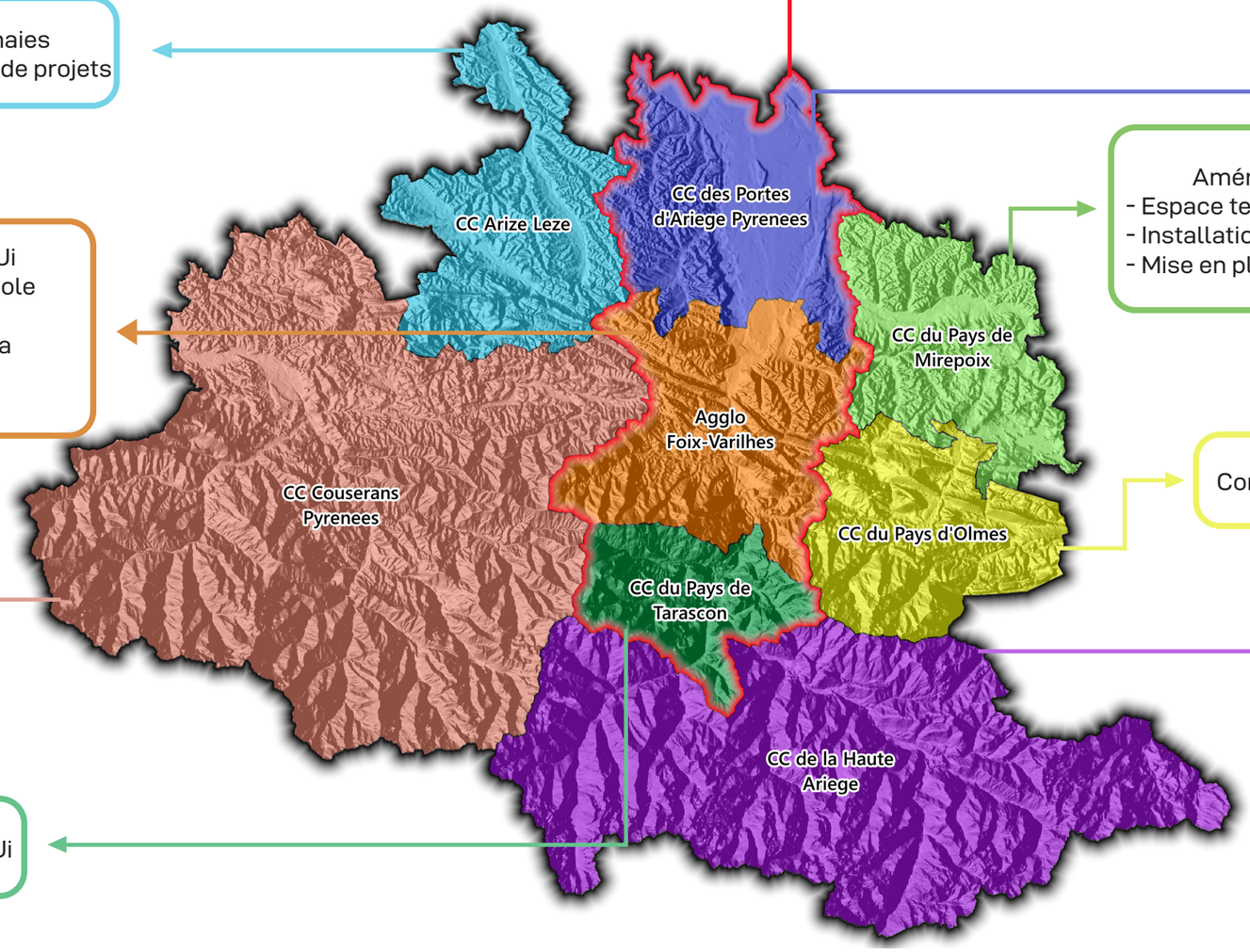

Aménagement de l'Agro-site d'Embarou :
- Espace test agricole - Graines d'Embarou
- Installation de maraîchers
- Mise en place d'une parcelle d'expérimentation

Diagnostic agricole dans la révision du PLUi
Étude de faisabilité d'un Espace Test Agricole
Guides des aides agricoles
Favoriser l'approvisionnement local pour la restauration collective
Accompagnement de porteur de projets

Convention en cours d'élaboration

Convention en cours d'élaboration

Guide des aides agricoles
Foncier, dynamique d'installation/ Transmission
Approvisionnement local de la restauration collective
Guide des producteurs du territoire

Diagnostic agricole dans la révision du PLUi

Chambre d'agriculture de l'Ariège - La lettre d'information aux collectivités - N°1

ZOOM SUR...

CLIM'AGIL : LES ÉLEVEURS ENGAGÉS DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le 18 et 19 mai, les partenaires du projet transfrontalier POCTEFA Clim'agil ont présenté, lors d'un séminaire de clôture au Lycée Agricole de Pamiers, les résultats du projet, et ont croisé leurs actions avec celles menées dans des projets analogues, portant sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique. Les différents acteurs présents ont ainsi contribué à bâtir une feuille de route pour les années à venir.

CLIM'AGIL a réuni quatre partenaires d'Ariège, Hautes Pyrénées, Catalogne et Pays Basque Espagnol, et visait à élaborer une stratégie d'adaptation des élevages au changement climatique.

QUELS ENSEIGNEMENTS PEUT-ON EN TIRER ?

Des projections climatiques ont été réalisées (horizon 2100), pour identifier les impacts du changement, mesurés sur des exploitations, grâce à un outil de diagnostic de vulnérabilité.
Parmi ces impacts, on peut retenir :

- La pluviométrie se maintient en Ariège mais sa répartition évolue, et surtout la hausse des températures moyennes provoque une plus grande évapo-transpiration, il faut donc s'attendre à un accroissement de la sécheresse des sols ;
- Le nombre de gel diminue (30 jours en moins par an à Ax-les-Thermes) : cette réduction du froid hivernal explique les démarrages précoces de la végétation (et l'impact des gels tardifs, notamment sur les arbres fruitiers, tels qu'observés en avril 2021 et 2022) ;
- Des aléas, des changements brutaux de météo, vont compliquer l'organisation au quotidien et la conduite des cultures et des troupeaux.

COMMENT LES AGRICULTEURS PEUVENT-ILS S'ADAPTER ?

Des pratiques d'adaptation ont été suivies sur plusieurs exploitations, et des fiches techniques permettent de conseiller les agriculteurs souhaitant les mettre en application.
Un large public de conseillers et d'agriculteurs a été sensibilisé aux conséquences et moyens de s'adapter sur tout le territoire.

QUELLES SUITES DONNER AU PROJET ?

Les partenaires proposent aux filières et aux territoires une stratégie pour s'adapter au Changement Climatique. Ses grandes lignes proposent de :

- Poursuivre l'observation du Climat et le suivi des projections climatiques. Via un réseau de stations sur notre territoire, l'observation permet la publication de bulletins fourrage et d'irrigation, et confirme les impacts du changement climatique. Le renforcement de ce réseau de stations locales permettra aux agriculteurs d'adapter leur conduite selon les conditions climatiques.
- Déployer des campagnes de sensibilisation des acteurs agricoles du territoire au changement climatique via des journées techniques, voyages d'études, diffusion de fiches techniques.
- Et enfin, accompagner techniquement les agriculteurs dans la mise en place des adaptations, via le conseil individuel et collectif, en s'appuyant sur les méthodes et outils développés au cours du projet.

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen de Developpement Regional (FEDER)

Directeur de la publication : Emmanuel Lecomte. Rédacteur en chef : Emmanuel Lecomte. Rédacteur : Florence Canal et Pierre-Damien Bascou. Mise en page : Chambre d'agriculture de l'Ariège. Imprimé par nos soins. Chambre d'agriculture de l'Ariège, 32 Av. du Général de Gaulle, 09000 Foix.
Tél : 05 61 02 14 00 - www.ariege.chambre-agriculture.fr